

ÉCOLE ET CINÉMA
Dispositif d'Éducation à l'image
PROJET ANNUEL DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

DÉPARTEMENT : Maine-et-Loire

Coordinateur Cinéma :

NOM et prénom : TARRIEUX Isabelle
Structure : Cinémas *Les 400 coups*
Titre : Directrice
Contact : isabelle@les400coups.org

Coordinateur Éducation Nationale :

NOM et prénom : DANIEL Luc (jusqu'au 31.08.2018)
Fonction : Conseiller pédagogique
Titre : Coordinateur départemental
Contact : ecoleetcinema49@ac-nantes.fr

Co-coordinatrice Cinéma :

NOM et prénom : THIERRY-NEVEU Jane
Structure : Association Cinéma Parlant
Titre : Coordinatrice culturelle
Contact : contact@cinemaparlant.com

Coordinateur Éducation Nationale :

NOM et prénom : THIBAUD Xavier (à compter du 01.09.2018)
Fonction : Conseiller pédagogique
Titre : Coordinateur départemental
Contact : ecoleetcinema49@ac-nantes.fr

- responsables de la mise en place départementale du dispositif *École et Cinéma*.

I - CADRE PÉDAGOGIQUE

1. Articulation du dispositif avec la politique d'éducation artistique et culturelle de la direction académique

Projet d'éducation artistique et culturelle à dominante cinéma dans la logique du socle commun et des programmes 2015 et 2016 d'enseignement de l'école maternelle et de l'école primaire, et dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (BO n°28 du 9 juillet 2015)

Mise en œuvre dans le cadre des pratiques artistiques et, pour le cycle 3, de l'enseignement de l'Histoire des Arts, enrichie d'un travail concerté avec les partenaires culturels : cinémas, Cinéma Parlant, Premiers Plans et bibliothèques.

- approche transdisciplinaire
- situations de rencontres sensibles et réfléchies avec des œuvres cinématographiques pour contribuer au développement de la sensibilité et de l'expression culturelle de l'élève
- construction d'un parcours culturel intégrant le cinéma
- construction d'outils permettant de réunir les traces réalisées et de structurer la mémoire : cahier de parcours artistique et culturel
- découverte du contexte, historique et géographique, de création permettant une meilleure compréhension de l'œuvre
- découverte des métiers du cinéma
- connaissance des grandes périodes de l'histoire du cinéma

Parcours pédagogique et artistique qui ouvre les portes du cinéma aux jeunes élèves pour :

- s'approprier le cinéma comme lieu de pratique culturelle
- initier une réelle approche du cinéma comme art

2. Actions des salles et de l'association Cinéma Parlant en direction des élèves et des enseignants :

Recueil et traitement des inscriptions, organisation des séances
Pré-projection pour les enseignants
Organisation des conférences avec des professionnels du cinéma
Accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers
Visite de la salle de projection sur demande des enseignants
Accueil des rencontres Premiers Petits Plans
Diffusion des documents pédagogiques (fiches élèves)
Festival Premiers Plans : rencontre avec des réalisateurs et production d'images en mouvement (papier et informatique) dans le cadre des ateliers Petits Plans.
Cinémas d'Afrique : rencontre avec des œuvres qui interrogent la diversité, l'altérité et le plurilinguisme

3. Mutualisation des actions pédagogiques menées au sein du réseau départemental

Ouverture d'un « volet distant » sur M@gistère pour la consultation de ressources.

II - LES FILMS

1. Programmation départementale 2018-2019 :

Films du **catalogue national** proposés aux classes (par cycle) et logique(s) de programmation recherchée(s) :

- diversité des cinématographies (genre, géographie, technologie)
- pour le cycle 3, une œuvre pour chacune des grandes périodes de l'histoire du cinéma : classique, moderne et contemporaine
- une œuvre plus soutenue ou en VOST (version originale sous-titrée) pour les élèves de cycle 3

Cette année **six** films répartis sur l'année sont proposés au choix. La liste a été élaborée lors de la réunion « bilan de l'année 2017-2018 et perspectives 2018-2019 » du 05 avril 2018 à laquelle ont participé **15** enseignants et **8** exploitants de salles qui avaient visionné préalablement une pré-sélection de films. La liste des six films a été validée après amendement par le *Comité départemental de pilotage* réuni le 12 avril 2018 réuni sous l'autorité du Directeur académique.

Chacun des films est accompagné de documents pédagogiques réalisés par l'association « *Les enfants de cinéma* ». Les « *Cahiers de notes sur...* » sont consultables sur la *plateforme Nanouk*, réservée aux enseignants inscrits au dispositif, et les cartes postales, une par film et par élève, seront fournis à titre gratuit aux élèves inscrits dans le dispositif. Outre le cahier de notes, la plateforme Nanouk met à la disposition des enseignants et des classes des extraits des films, des photogrammes et une malle outils qu'ils peuvent utiliser dans le cadre de l'« **exception pédagogique** ».

GS ← Choix du comité départemental : à partir de... indications des distributeurs

Les Contes de la Mère Poule (1992, 1998, 2000) Programme de 3 courts métrages d'animation en à plat Réal. Fard-e-Moghadam, Sarkani et Torabi – Iran – Coul.. – 0h45	A partir de 3 ans
--	----------------------

GS

Le Cirque (1928) Burlesque muet, musical, cartons en français Charles Chaplin – Etats-Unis – N. & Blanc – 1h10	A partir de 5 ans
---	----------------------

GS

Jiburo (2002) Comédie dramatique Lee Jeong-hyang – Corée du Sud – Coul.. – 1h27	A partir de 5 ans
--	----------------------

CP

Tout en haut du monde (2015) Dessin animé Rémi Chayé – France/Danemark – Coul.. – 1h21	A partir de 6 ans
---	----------------------

CE2

Adama (2015) Animation en volume et images de synthèse Simon Rouby – France – Coul.. – 1h22	A partir de 8 ans
--	----------------------

CM1-CM2 : pour des élèves ayant déjà suivi un parcours cinéma en 2017-2018

Les 400 Coups (1959) Drame. Judiciaire François Truffaut – France – N. & Blanc – 1h33	A partir de 8 ans
--	----------------------

Parcours conseillés (*)

GS-CP	CE1-CE2	CE2-CM1-CM2	CM1-CM2**
Les Contes de la Mère Poule Jiburo Le Cirque	Tout en haut du Monde Jiburo Le Cirque	Tout en haut du Monde Adama Le Cirque	Jiburo Adama Les 400 Coups

(*) L'enseignant peut cependant faire un autre choix pour sa classe parmi les 6 films, en fonction du parcours antérieur de ses élèves.

Périodes prévues pour les séances ()** Deux films choisis dans la même période peuvent faire que les séances soient rapprochées.

Période	Film	Mois à titre indicatif	Conférence-Formation
Période 2	Les Contes de la Mère Poule	novembre- décembre	17 octobre 2018
	Tout en haut du monde		07 novembre 2018
Périodes 3 et 4	Jiburo	janvier-février-mars	05 décembre 2018
	Adama		09 janvier 2019
Périodes 4 et 5	Le Cirque	avril-mai-juin	06 février 2019
	Les 400 Coups		06 mars 2019

III - ORGANISATION DU DISPOSITIF DANS LE DÉPARTEMENT

1. Couverture territoriale du dispositif

Les séances sont programmées dans les salles agréées du département en fonction des classes inscrites. Des salles peuvent ne pas être sollicitées.

Liste des salles partenaires pour l'année 2018-2019

(Cf. annexe 1)

2. Répartitions des tâches entre les acteurs du dispositif et rôles respectifs des deux coordinateurs.

Inspection académique

Olivier GROMY, Inspecteur de l'Éducation Nationale Adjoint au Directeur Académique

Isabelle VANIER, Inspectrice de l'Éducation Nationale chargée de la mission *Art et Culture*

Luc DANIEL, Conseiller Pédagogique Départemental Arts plastiques et visuels, **Coordinateur Éducation Nationale**

- Rôle et missions pédagogiques définies dans le cahier des charges national
- Définition avec les intervenants du contenu et des objectifs des conférences

Xavier THIBAUD, Chargé de Mission *Art et Culture*

La Direction Régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire

Frédérique JAMET, Conseillère cinéma audio-visuel et multimédia

- Mise en cohérence du dispositif avec la politique culturelle régionale
- Mise en cohérence des politiques culturelles du Rectorat et de la DRAC
- Articulation entre le CNC, les salles et le dispositif

Les exploitants

- Salle coordinatrice : Cinémas *Les 400 coups*

Isabelle TARRIEUX, Directrice du cinéma, **coordinatrice cinéma**

Anne-Juliette JOLIVET, programmatrice du cinéma

- Réservation des copies de films, routage vers les exploitants du département
- Réservation et routage des copies pour les journées d'accompagnement pédagogique
- Coordination du planning des séances scolaires
- Remontées statistiques vers le CNC (Centre National de la Cinématographie)

- Salles et associations partenaires

- Planning local des projections scolaires
- Distribution des documents pédagogiques et des fiches pour les élèves pour l'ensemble du département en collaboration avec l'association Cinéma Parlant

Association partenaire « Cinéma Parlant »

Louis MATHIEU, Président

Jane THIERRY-NEVEU, coordinatrice culturelle, co-coordinatrice du dispositif

- Recueil et traitement des inscriptions, organisation des séances
- Gestion, rémunération des intervenants (journées départementales d'accompagnement pédagogique)
- Coordination des formations et des ressources
- Distribution des documents pédagogiques et des fiches pour les élèves pour l'ensemble du département
- Aide à l'élaboration de projets (réalisations filmiques, financements...)

CANOPÉ 49

Emmanuel VASLIN, directeur de l'atelier CANOPÉ 49, ou son représentant, Bernard MALBLANC

- Mise à disposition de matériel spécifique pour les formations
- Documentation spécifique au dispositif (ressources consultables en ligne)
- Pôle TICE, formation à la demande

Les enfants de cinéma

- Soutien à la mise en œuvre du dispositif départemental en cohérence avec les objectifs du dispositif national.

3. Comité de pilotage départemental

Le Comité de pilotage départemental composé selon les préconisations du cahier des charges réunit l'ensemble des acteurs impliqués dans le dispositif. Les coordinateurs Collège au cinéma en sont membres.

Il est présidé par M. le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, ou son représentant, et se réunit deux fois l'an pour développer une concertation élargie sur le projet et son évaluation afin de renforcer les modalités de suivi du dispositif et de mobiliser au mieux les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

4. Modalités d'inscription des classes à *École et cinéma*

4.1 Cahier des charges

- Voir 3 films du dispositif en salle de cinéma au cours de l'année avec sa classe
- Visionner les 3 films préalablement (indispensable)
- Rédiger un projet pédagogique annuel dans le cadre du PEAC et des programmes d'enseignement des arts plastiques et de l'éducation musicale
- Participer aux temps de formation consacrés aux films (présence obligatoire à au moins un des mercredis après-midis de formation (3h) ; (voir PDF Modules complémentaires)

Pour les enseignants qui s'inscrivent pour la première fois :

- Voir 3 films en salle de cinéma au cours de l'année avec sa classe
- Visionner les 3 films préalablement
- Rédiger un **projet pédagogique annuel** et l'adresser au coordinateur EN avant le **09 novembre 2018**
- S'inscrire à 2 modules de formation complémentaires de 3h du PDF : 3h intitulé « Ecole et cinéma – 1^{ère} année » et 3h consacrées à l'un des films

Nota : vue la charge de travail en formation et en préparation, ce projet est difficile à mener dans de bonnes conditions pour des **PES et T1**.

4.2 Echéancier

Les demandes d'inscriptions seront recueillies en ligne, entre le 18 juin 2018 et le 02 septembre 2018.

Les inscriptions au PDF seront recueillies début septembre 2018.

La confirmation des inscriptions définitives sera adressée aux écoles et aux circonscriptions **avant le 10 septembre 2018**.

IV- CONTENUS DE FORMATION

Priorité annuelle 2018-2019 pour la formation : Mise en œuvre d'un projet d'apprentissage *École et Cinéma* dans le cadre du PEAC de l'élève et du programme d'enseignement des arts plastiques en particulier en travaillant sur la question de *La représentation plastique et les dispositifs de représentation* :

- La narration audio-visuelle et le témoignage par les images
- Les différentes catégories d'images, leurs procédés de fabrication et leurs transformations

Module de formation de 3h « Ecole et cinéma – 1^{ère} année » afin d'élaborer le projet pédagogique annuel dans le cadre partenarial : le **10 octobre 2018** après-midi.

Module de formation de 3h par film comprenant une conférence tenue par un professionnel du cinéma et la présentation de situations pédagogiques dans le cadre du programme de l'enseignement des arts plastiques.

IV - BILAN DU DISPOSITIF :

Modalités envisagées d'évaluation et de bilan du présent projet annuel :

Réunion de fin d'année avec les enseignants et les exploitants : bilan et pré-choix des films pour la programmation de l'année suivante

Enquêtes départementales auprès des enseignants :

- Evaluation de la programmation
- Bilan enseignant pour l'année (ce qu'ils ont appris, ce que leurs élèves ont appris)

Enquête nationale de la coordination nationale *Les enfants de cinéma*.

V - FINANCEMENT DÉPARTEMENTAL DU DISPOSITIF :

Prix des places pour les élèves : 2,50 € (cf. cahier des charges national)

Aides au transport des classes : prise en charge de certains déplacements à l'aide des subventions des collectivités locales perçues par l'association Cinéma Parlant

Financement de la DRAC pour la coordination culturelle.

VI - VISA DU DOCUMENT :

Le 24 mai 2018,

Les coordinateurs : Isabelle TARRIEUX, Jane THIERRY-NEVEU, Luc DANIEL et Xavier THIBAUD

Validation par M. DECHAMBRE, Inspecteur d'Académie – Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Maine-et-Loire, le